



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
22 février 2007  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2007**  
11-22 juin 2007, New York  
Point 1 de l'ordre du jour  
**Questions d'organisation**

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration  
à la première session ordinaire de 2007  
(19-26 janvier 2007)**

**Table des matières**

<i>Numéro de la décision</i>		<i>Page</i>
2007/1	Extension de l'éligibilité à un second mandat consécutif des membres du Bureau du Conseil d'administration . . . . .	2
2007/2	Esquisse annotée du plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011 . . . . .	2
2007/3	Évaluation des arrangements en matière de programmation pour 2004-2007 . . . . .	3
2007/4	Évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit . . . . .	3
2007/5	Évaluation des rapports nationaux sur le développement humain . . . . .	4
2007/6	Évaluation conjointe des progrès accomplis dans l'application de l'accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD . . . . .	5
2007/7	Rapport annuel de l'Administrateur sur l'état d'avancement du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes et rapport complémentaire de l'Administrateur sur l'évaluation d'UNIFEM . . . . .	5
2007/8	Partenariat stratégique entre le PNUD et le FENU . . . . .	6
2007/9	Rapport sur la situation financière et opérationnelle du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) . . . . .	6
2007/10	Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public et rapports sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice 2004-2005 (PNUD et FNUAP) . . . . .	7
2007/11	Avant-projet de plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2011 . . . . .	8
2007/12	Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2007 . . . . .	9



## **2007/1**

### **Extension de l'éligibilité à un second mandat consécutif des membres du Bureau du Conseil d'administration**

*Le Conseil d'administration,*

*Prenant note* des articles 7.1 et 7.2 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, qui disposent, entre autres, que « chaque année, à sa première session ordinaire, le Conseil élit un Bureau composé d'un président et de quatre vice-présidents, compte tenu de la nécessité d'assurer une représentation géographique équitable » et que « les membres du Bureau peuvent être réélus pour un second mandat consécutif »,

*Reconnaissant* la nécessité de faciliter la composition du Bureau pour 2007,

*Décide :*

*De déroger*, à titre exceptionnel pour 2007 et sans créer de précédent pour les années à venir, aux dispositions de l'article 7.2 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

*Le 24 janvier 2007*

## **2007/2**

### **Esquisse annotée du plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011**

*Le Conseil d'administration*

1. *Rappelle* sa décision 2006/1 par laquelle il a prié l'Administrateur de lui soumettre une esquisse annotée du plan de financement pluriannuel pour 2008-2011 à sa première session ordinaire de 2007 et un projet de version du plan de financement pluriannuel pour 2008-2011 à sa session annuelle de 2007;

2. *Prend note* des informations communiquées par l'Administrateur concernant le plan stratégique, les arrangements en matière de programmation et le budget d'appui biennal et de l'intention du PNUD d'aligner ces trois instruments à compter de la période de planification 2008-2011, attend avec intérêt de recevoir des informations complémentaires sur cet alignement lors du processus d'élaboration du plan stratégique et encourage la poursuite de l'élaboration des buts, objectifs, résultats et indicateurs afin de cerner avec plus de précision la vision et l'activité du plan stratégique du PNUD et de veiller à la qualité de l'évaluation et de la présentation des résultats, ainsi qu'à la transparence et la responsabilité;

3. *Prie* l'Administrateur de tenir compte, lors de l'élaboration du projet de plan stratégique pour la session annuelle, des observations des États Membres;

4. *Prie également* l'Administrateur de réfléchir sur les enseignements à tirer de l'application du plan de financement pluriannuel 2004-2007, en cours, dans le contexte des changements qui pourraient être proposés dans le nouveau plan stratégique en comparaison avec le plan de financement pluriannuel, notamment du point de vue des principaux domaines d'intervention, des modalités de fonctionnement et des structures organisationnelles;

5. *Prend note* des délais proposés par le PNUD concernant l'élaboration du plan stratégique pour la période 2008-2011 et prie l'Administrateur de mener de larges consultations avec les États Membres et les organismes partenaires de l'ONU;

6. *Prie également* l'Administrateur, ainsi que le Secrétaire exécutif du FENU, les directeurs exécutifs du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), et le Coordonnateur exécutif du Programme des Volontaires des Nations Unies, de veiller autant que possible, lors de la planification et de la présentation des résultats, à harmoniser la terminologie, les définitions et la présentation au moyen de la terminologie harmonisée du Groupe des Nations Unies pour le développement.

*Le 26 janvier 2007*

### **2007/3**

#### **Évaluation des arrangements en matière de programmation pour 2004-2007**

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* de l'évaluation des arrangements en matière de programmation pour 2004-2007 (DP/2007/8);

2. *Encourage* le PNUD à identifier et élaborer des propositions de changement qui seront directement liées à la mise en œuvre du plan stratégique du PNUD pour 2008-2011 et qui l'appuieront;

3. *Demande* au PNUD de lui communiquer, à sa session annuelle de 2007, des renseignements sur les modalités de fonctionnement des arrangements actuels en matière de programmation et un projet de proposition pour les arrangements futurs en matière de programmation;

4. *Demande également* au PNUD, de veiller, lors de l'élaboration des futurs arrangements en matière de programmation, à les simplifier, les harmoniser et les améliorer, en tenant compte de la législation actuelle, des changements attendus dans le cadre du nouveau plan stratégique pour 2008-2011 et des pratiques optimales en usage dans les fonds et programmes.

*Le 26 janvier 2007*

### **2007/4**

#### **Évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit**

*Le Conseil d'administration,*

*Ayant pris connaissance* de l'évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit (DP/2007/3) et de la réponse de l'administration à cette évaluation (DP/2007/4),

1. *Demande* au PNUD d'examiner la réponse de l'administration à l'évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit

figurant dans le document DP/2007/4, en tenant compte de son mandat et des vues exprimées par les États Membres, et de lui présenter la réponse révisée qu'il examinera à sa session annuelle de 2007;

2. *Souligne* la nécessité pour le PNUD de développer ses activités dans le cadre des programmes portant sur les pays touchés par un conflit;

3. *Prie* l'Administrateur d'élaborer, sur la base d'une large consultation avec les États Membres, une vision stratégique sur l'assistance aux pays touchés par un conflit, qui complétera l'élaboration du nouveau plan stratégique, et de la porter à son attention à sa session annuelle de 2007;

4. *Souligne* qu'il importe que le PNUD mène, avec les organismes des Nations Unies, des actions de sensibilisation sur la nécessité impérieuse d'intégrer les questions de développement aux actions de consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit;

5. *Appelle* au dialogue et à la coopération avec les institutions de Bretton Woods, les banques régionales de développement et les organisations régionales compétentes afin de renforcer les actions entreprises par le PNUD dans les pays touchés par un conflit.

*Le 26 janvier 2007*

## **2007/5**

### **Évaluation des rapports nationaux sur le développement humain**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* de l'évaluation des rapports nationaux sur le développement humain (DP/2007/5) et de la réponse de l'administration à celle-ci (DP/2007/6);

2. *Prie* l'Administrateur d'accorder un rang de priorité élevé à l'appui aux rapports nationaux sur le développement humain, en veillant, au moyen de ressources financières, humaines et techniques suffisantes, à ce qu'ils soient produits et suivis régulièrement;

3. *Engage* le PNUD à préciser, le cas échéant, la relation entre les rapports nationaux sur le développement humain et d'autres rapports tels que les rapports sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, de sorte qu'ils puissent mieux se compléter;

4. *Souligne* la nécessité pour le PNUD de continuer de renforcer les capacités nationales statistiques et analytiques aux fins de la promotion du contrôle national des rapports nationaux sur le développement humain;

5. *Demande* au PNUD de définir les modalités d'une meilleure prise en compte des rapports nationaux sur le développement humain dans l'élaboration du Rapport mondial sur le développement humain;

6. *Prie* l'Administrateur de rendre compte, dans le rapport annuel d'évaluation, à la première session ordinaire de 2008, des progrès accomplis dans l'application de la présente décision.

*Le 26 janvier 2007*

**2007/6**  
**Évaluation conjointe des progrès accomplis**  
**dans l'application de l'accord de coopération**  
**entre l'ONUDI et le PNUD**

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* de l'évaluation conjointe des progrès accomplis dans l'application de l'accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD et de la réponse conjointe des directions (DP/2007/7);

2. *Prie* l'Administrateur de l'informer des modalités opérationnelles de la mise en œuvre future de l'accord, notamment en ce qui concerne les questions financières, de gestion, d'évaluation et de suivi, et, à cet égard, d'étudier la possibilité de créer une équipe conjointe chargée de l'examen de ces questions.

*Le 26 janvier 2007*

**2007/7**  
**Rapport annuel de l'Administrateur sur l'état d'avancement**  
**du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes**  
**et rapport complémentaire de l'Administrateur**  
**sur l'évaluation d'UNIFEM**

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport annuel de l'Administrateur sur l'état d'avancement du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes (DP/2007/9), établi conformément aux décisions 2005/27 et, en particulier, 2006/3;

2. *Prend note également* de la suite donnée au rapport complémentaire de l'Administrateur sur l'évaluation d'UNIFEM (DP/2007/10), établi conformément à la décision 2006/5;

3. *Note* que le PNUD et UNIFEM s'emploient à clarifier davantage les rôles afin, notamment, de lancer une programmation conjointe en 2007;

4. *Demande* au PNUD et à UNIFEM d'établir une collaboration interorganisations plus étroite afin de promouvoir l'égalité des sexes au niveau des pays;

5. *Demande également* que les enseignements tirés de la première année de mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes en ce qui concerne, entre autres, la nécessité de suivre les résultats et d'allouer des ressources humaines et financières suffisantes, soient mis à profit pour approfondir la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes et élaborer le plan stratégique du PNUD pour 2008-2011.

*Le 26 janvier 2007*

## 2007/8

### **Partenariat stratégique entre le PNUD et le FENU**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des mesures prises par l'Administrateur du PNUD et le Secrétaire exécutif du FENU afin de finaliser l'accord stratégique entre le PNUD et le FENU;
2. *Prend note également* du cadre de partenariat proposé entre le PNUD et le FENU (DP/2007/11);
3. *Prie* l'Administrateur du PNUD et le Secrétaire exécutif du FENU d'approfondir ce partenariat, notamment en ce qui concerne l'élaboration du plan stratégique du PNUD pour 2008-2011, les arrangements en matière de programmation et le budget d'appui biennal, afin d'atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels présentés dans le rapport;
4. *Prie également* l'Administrateur du PNUD et le Secrétaire exécutif du FENU de poursuivre les efforts qu'ils déploient pour assurer un plan de financement pluriannuel pour les activités du FENU dans les pays les moins avancés;
5. *Prie en outre* l'Administrateur et le Secrétaire exécutif de le consulter sur le partenariat stratégique et de faire rapport sur les progrès accomplis à la session annuelle de 2007.

*Le 26 janvier 2007*

## 2007/9

### **Rapport sur la situation financière et opérationnelle du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du rapport sur la situation financière et opérationnelle du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS);
2. *Se félicite* des efforts déployés par l'UNOPS pour définir une stratégie opérationnelle et réorienter ses structures et ses objectifs afin de répondre aux besoins du système des Nations Unies et de promouvoir l'efficacité et la viabilité de l'organisation;
3. *Se déclare satisfait* des efforts considérables entrepris par l'UNOPS pour soumettre de nouveau des états financiers corrects conformément aux délais qu'il a fixés et le prie de lui présenter pour examen les états financiers vérifiés;
4. *Prend note* de l'étude actuellement menée par l'Administrateur sur les options ouvertes quant à une éventuelle fusion entre le Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI) et l'UNOPS, et encourage le PNUD à l'informer des conclusions de l'étude à la session annuelle de 2007;
5. *Décide* du calendrier ordinaire ci-après, concernant la présentation périodique des rapports de l'UNOPS :

- a) Première session ordinaire : cadre biennal de programmation et de budgétisation (une année sur deux : 2008, 2010 et ainsi de suite);
- b) Session annuelle : rapport annuel comprenant les résultats financiers de l'exercice précédent et, à compter de 2008, rapport sur les contributions aux résultats;
- c) Deuxième session ordinaire : états financiers vérifiés (une année sur deux : 2008, 2010 et ainsi de suite) et réponse de l'administration de l'UNOPS aux audits internes, tous les ans.

*Le 26 janvier 2007*

**2007/10**

**Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public et rapports sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice 2004-2005 (PNUD et FNUAP)**

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des rapports du PNUD et du FNUAP sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice 2004-2005 (DP/2007/14 et DP/FPA/2007/1) ainsi que des rapports du Comité des commissaires aux comptes (A/61/5/Add.1 et A/61/5/Add. 7) et prie l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive du FNUAP de prendre des mesures rapidement pour appliquer pleinement les recommandations dans les délais prescrits;
2. *Constate* qu'il s'agit du premier rapport que le Comité des commissaires aux comptes élabore après la mise en œuvre du système Atlas et prie l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive du FNUAP d'accélérer l'application des recommandations concernant le système Atlas;
3. *Prend note* des mesures prises pour renforcer le dispositif de gestion et de contrôle en ce qui concerne la gestion des risques, la déontologie et la lutte contre la fraude et la corruption, conformément à sa décision 2006/8;
4. *Prend note également* des efforts entrepris par la direction du PNUD et du FNUAP pour achever l'établissement de rapprochements bancaires mensuels dans les bureaux de pays et les services du siège et renforcer le contrôle interne, et appelle à l'intensification de ces efforts;
5. *Demande à nouveau* de continuer à gérer systématiquement les risques dans les processus de gestion du PNUD et du FNUAP et encourage les deux organisations à veiller à l'intégration de la gestion des risques dans le cadre de la gestion responsable;
6. *Réaffirme* la nécessité de favoriser autant que possible l'exécution nationale en tant que moyen de renforcement des capacités nationales et, en conséquence, demande au PNUD et au FNUAP de l'informer des mesures qu'ils prennent pour simplifier les procédures relatives à ce mode d'exécution et de proposer des mesures de sauvegarde conformément aux recommandations

pertinentes figurant dans les rapports du Comité des commissaires aux comptes A/61/5/Add.1 et A/61/5/Add.7;

7. *Prie* l'Administrateur du PNUD d'accélérer le renforcement des qualifications du personnel au moyen du programme de validation des compétences du personnel dans le cadre d'une approche à plus long terme de traitement des questions d'audit de fond, en prévision de l'application des Normes comptables internationales du secteur public;

8. *Note* que l'Administrateur du PNUD étudie la mise en place de nouvelles structures d'appui viables destinées à améliorer l'établissement des rapprochements bancaires, la comptabilité et la mise en œuvre du système Atlas, notamment la mise en place de centres régionaux conjoints de services, en particulier dans les régions qui ne disposent pas de personnels suffisants, et prie l'Administrateur de traiter cette question en consultation avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies;

9. *Prie* l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive du FNUAP de faire fond sur les progrès accomplis et de poursuivre l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes en temps voulu, mais aussi de lui faire rapport, à sa première session ordinaire de 2008, sur la réponse de l'Administration aux questions soulevées par le Comité des commissaires aux comptes et sur l'état actualisé de la mise en œuvre des principales recommandations contenues dans les documents A/61/5/Add.1 et A/61/5/Add.7;

10. *Prend note* des mesures prises par l'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive du FNUAP pour collaborer avec l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies afin de normaliser leur gestion financière dans le contexte du passage aux Normes comptables internationales du secteur public et les prie de l'informer des progrès accomplis à cet égard.

*Le 26 janvier 2007*

## **2007/11**

### **Avant-projet de plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2011**

#### *Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des informations communiquées par la Directrice exécutive sur l'avant-projet de plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2011 et note également que la Directrice exécutive compte présenter, pour le débat officiel, un projet de plan stratégique pour la période 2008-2011 trois semaines avant la session annuelle de 2007;

2. *Prend note également* de l'intention de la Directrice exécutive de présenter, à la session annuelle de 2007, un document de synthèse comprenant le projet de plan stratégique, les projets de programmes mondial et régionaux, le projet de système d'allocation de ressources et le projet de structure organisationnelle, se réjouit des renseignements complémentaires sur ce document de synthèse qui lui seront communiqués durant le processus de préparation du plan stratégique et encourage la poursuite de l'élaboration des buts, objectifs, résultats et indicateurs afin de cerner avec plus de précision la vision et l'activité du plan stratégique du

FNUAP et de veiller à la qualité de l'évaluation et de la présentation des résultats, ainsi qu'à la transparence et la responsabilité;

3. *Prend note en outre* du délai proposé par le FNUAP pour élaborer son plan stratégique et prie la Directrice exécutive de mener de larges consultations avec les États Membres et les organismes partenaires de l'ONU;

4. *Prie* la Directrice exécutive, lors de l'élaboration du projet de plan stratégique du FNUAP pour la session annuelle de 2007, de tenir compte des observations des États Membres;

5. *Demande* au FNUAP de réfléchir sur les enseignements à tirer de l'application du plan de financement pluriannuel 2004-2007, en cours, dans le contexte des changements qui pourraient être proposés dans le nouveau plan stratégique en comparaison avec le plan de financement pluriannuel, notamment du point de vue des principaux domaines d'intervention, des modalités de fonctionnement et des structures organisationnelles;

6. *Prie* la Directrice exécutive de veiller autant que possible, lors de la planification et de l'établissement des rapports, à harmoniser la terminologie, les définitions et la présentation au moyen de la terminologie harmonisée du Groupe des Nations Unies pour le développement.

*Le 26 janvier 2007*

## **2007/12**

### **Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2007**

*Le Conseil d'administration*

*Rappelle* qu'à sa première session ordinaire de 2007, il a :

#### **Point 1**

Élu les membres ci-après du Bureau pour 2007 :

Président : M. Carsten Staur (Danemark)

Vice-Présidente : M<sup>me</sup> Fernande Afiavi Hounbedji (Bénin)

Vice-Président : M. Iftekhar Ahmed Chowdhury (Bangladesh)

Vice-Président : M. José Briz Gutiérrez (Guatemala)

Vice-Président : M. Andriy Nikitov (Ukraine)

Adopté l'ordre du jour et le plan de travail de sa première session ordinaire de 2007 (DP/2007/L.1);

Adopté le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2006 (DP/2007/1);

Examiné le plan de travail annuel pour 2007 (DP/2007/CRP.1) et décidé d'en établir la version définitive après un débat plus approfondi;

Examiné le plan de travail provisoire de sa session annuelle de 2007 et décidé d'en établir la version définitive après un débat plus approfondi;

Arrêté le calendrier ci-après pour ses sessions futures de 2007 :

Session annuelle de 2007 : 11-22 juin 2007

Deuxième session ordinaire de 2007 : 10-14 septembre 2007

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 2**

#### **Plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011**

Adopté la décision 2007/2 du 26 janvier 2007 sur l'esquisse annotée du plan stratégique du PNUD pour la période 2008-2011;

### **Point 3**

#### **Arrangements en matière de programmation**

Adopté la décision 2007/3 sur l'évaluation des arrangements en matière de programmation pour 2004-2007;

### **Point 4**

#### **Programmes de pays et questions connexes**

Approuvé les programmes pour les pays ci-après :

Afrique : Afrique du Sud, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Mozambique, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Zambie et Zimbabwe;

États arabes : Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Maroc, République arabe syrienne, Somalie, Tunisie et Yémen;

Asie et Pacifique : Mongolie, République démocratique populaire lao et Thaïlande;

Europe et Communauté d'États indépendants : Croatie, République de Moldova et République du Monténégro;

Amérique latine et Caraïbes : Belize, Brésil, Chili, El Salvador, Honduras, Jamaïque, Panama, Paraguay, République dominicaine et Uruguay;

Décidé que le PNUD présenterait un programme de pays révisé pour la République populaire démocratique de Corée, qui lui sera soumis dès que les modifications demandées seraient introduites;

### **Point 5**

#### **Évaluation**

Adopté la décision 2007/4 du 26 janvier 2007 sur l'évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit;

Adopté la décision 2007/5 du 26 janvier 2007 sur l'évaluation des rapports nationaux sur le développement humain;

Adopté la décision 2007/6 du 26 janvier 2007 sur l'évaluation conjointe des progrès accomplis dans l'application de l'accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD;

**Point 6**  
**Égalité des sexes au PNUD**

Adopté la décision 2007/7 du 26 janvier 2007 sur le rapport annuel de l'Administrateur sur l'état d'avancement du plan d'action en faveur de l'égalité des sexes et rapport complémentaire de l'Administrateur sur l'évaluation d'UNIFEM;

**Point 7**  
**Fonds d'équipement des Nations Unies**

Adopté la décision 2007/8 du 26 janvier 2007 sur le partenariat stratégique entre le PNUD et le FENU;

**Point 8**  
**Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Adopté la décision 2007/9 du 26 janvier 2007 sur le rapport sur la situation financière et opérationnelle du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS);

## **Débat consacré au PNUD et au FNUAP**

**Point 1**  
**Questions d'organisation**

Adopté la décision 2007/1 du 26 janvier 2007 sur l'extension de l'éligibilité à un second mandat consécutif des membres du Bureau du Conseil d'administration;

**Points 9, 12 et 13**  
**Questions financières, budgétaires et administratives**  
**et Recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

Adopté la décision 2007/10 du 26 janvier 2007 sur le rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public et rapports sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice 2004-2005 (PNUD et FNUAP);

**Point 14**  
**Rapport commun au Conseil économique et social**

Pris note du rapport commun de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social (E/2007/5);

## **Débat consacré au FNUAP**

**Point 10**  
**Programmes de pays et questions connexes**

Approuvé les programmes pour les pays ci-après :

Afrique : Afrique du Sud, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Mozambique, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sao Tomé-et-Principe, Zambie et Zimbabwe;

États arabes, Europe et Asie centrale : Algérie, Égypte, Maroc, République arabe syrienne, République de Moldova, Tunisie et Yémen;

Asie et Pacifique : Mongolie, Myanmar, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée et Thaïlande;

Amérique latine et Caraïbes : Brésil, El Salvador, Honduras, Panama, Paraguay, pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes, République dominicaine et Uruguay;

#### **Point 11**

##### **Rôle du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et de relèvement**

Entendu un rapport oral sur le rôle du FNUAP en matière de préparation aux situations d'urgence, de secours humanitaires et de transition et de relèvement;

#### **Point 15**

##### **Questions diverses**

Tenu des consultations officieuses sur le plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2011 et sur des questions diverses; adopté la décision 2007/11 sur l'avant-projet de plan stratégique du FNUAP pour la période 2008-2011;

##### **Réunion commune**

Tenu une réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM les 19 et 22 janvier 2007, qui a examiné les points ci-après : a) capacités d'intervention en cas de catastrophe naturelle; b) premier objectif du Millénaire pour le développement : interdépendance des méthodes de lutte contre la pauvreté; c) réforme de l'Organisation des Nations Unies; et d) dimension sexospécifique du VIH/sida.

*Le 26 janvier 2007*

**Plan de travail provisoire  
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP  
Session annuelle de 2007**

(11-22 juin 2007, New York)

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Lundi 11 juin</b>	10 heures à 13 heures	1	Questions d'organisation – Adoption de l'ordre du jour et plan de travail de la session – Adoption du rapport de la première session ordinaire de 2007 <b>Débat consacré au FNUAP</b> Déclaration de la Directrice exécutive
		13	Rapport annuel de la Directrice exécutive – Rapport de synthèse de la Directrice exécutive sur le plan de financement pluriannuel pour la période 2004-2007 – Bilan statistique pour 2006 – Rapport commun du PNUD et du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection (2006)
	15 heures à 18 heures	13	Rapport annuel de la Directrice exécutive ( <i>suite</i> )
		14	Engagements de financement en faveur du FNUAP – Rapport sur les engagements de financement en faveur du FNUAP
	<b>Mardi 12 juin</b>	10 heures à 12 heures	16
<i>12 heures à 13 heures</i>		<i>Consultations officielles sur les projets de décision</i>	
15 heures à 18 heures			<b>Plan stratégique du FNUAP et questions connexes</b>
<b>Mercredi 13 juin</b>	10 heures à 12 heures	17	<b>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</b> Audit et contrôle internes – Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'audit et le contrôle internes et mesures y afférentes prises par les trois organisations
	<i>12 heures à 13 heures</i>		<i>Consultations officielles sur les projets de décision</i>
	15 heures à 18 heures		<b>Consultations officielles du FNUAP</b>

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Jeudi 14 juin</b>	10 heures à 13 heures		<b>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</b> ( <i>suite</i> )
		7, 15	Programmes de pays du PNUD et du FNUAP et questions connexes – Projets de descriptif de programme de pays – Prorogations de programmes de pays
	15 heures à 18 heures	7, 15	Programmes de pays du PNUD et du FNUAP et questions connexes ( <i>suite</i> ) – Projets de descriptif de programme de pays – Prorogations de programmes de pays
<b>Vendredi 15 juin</b>	10 heures à 13 heures		Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme ONUSIDA – Rapport oral sur l'application des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
		18	Missions sur le terrain – Rapports sur les missions sur le terrain
		19	Questions diverses – Adoption de décisions en suspens (points concernant le FNUAP et points communs PNUD/FNUAP) – Adoption du plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2007 pour le débat consacré au FNUAP et le débat consacré au PNUD et au FNUAP – Clôture du débat consacré au FNUAP
	15 heures à 18 heures		À déterminer
<b>Lundi 18 juin</b>	10 heures à 13 heures		<b>Débat consacré au PNUD</b> Déclaration de l'Administrateur
	15 heures à 18 heures		Manifestation spéciale du PNUD
<b>Mardi 19 juin</b>	10 heures à 13 heures	2	Rapport annuel de l'Administrateur – Rapport de synthèse sur le plan de financement pluriannuel pour la période 2004-2007 – Rapport commun PNUD/FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection (2006) – Annexe statistique

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
		3	Engagements de financement en faveur du PNUD – État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD
	15 heures à 18 heures	4	Plan stratégique du PNUD pour 2008-2011 – Projet de plan stratégique du PNUD pour 2008-2011
<b>Mercredi 20 juin</b>	10 heures à 12 heures	5	Évaluation – Rapport annuel de l'Administrateur sur l'évaluation – Évaluations des programmes régionaux pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes
	<i>12 heures à 13 heures</i>		<i>Consultations officielles sur les projets de décision</i>
	15 heures à 18 heures	6	Rapport sur le développement humain
		8	Coopération Sud-Sud – Rapport intérimaire sur l'application du troisième cadre de coopération Sud-Sud
<b>Jeudi 21 juin</b>	10 heures à 13 heures	9	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets – Rapport annuel du Directeur exécutif
		10	Fonds d'équipement des Nations Unies – Rapport annuel axé sur les résultats
	15 heures à 18 heures	11	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme – Rapport de synthèse sur le plan de financement pluriannuel d'UNIFEM pour la période 2004-2007
		12	Questions financières, budgétaires et administratives – Rapport sur l'évaluation de l'efficacité de la politique de recouvrement des coûts
<b>Vendredi 22 juin</b>	10 heures à 13 heures	19	Questions diverses – Adoption de décisions en suspens (PNUD)
		1	Questions d'organisation – Adoption du plan de travail provisoire de la deuxième session ordinaire de 2007 pour le débat consacré au PNUD